

PRODUIT
NALCO 2510NB
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : NALCO 2510NB
APPLICATION / USAGE : BIOCIDES
NOM DE LA COMPAGNIE : NALCO EUROPE B.V.
 Postbus 627
 2300 AP Leiden, Pays-Bas
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.
Date de publication : 29.11.2007
Nombre De Version : 1.4

NUMEROS DE TELEPHONE DE L'ENTREPRISE

NALCO EUROPE B.V.	+31 71 5241 100	NALCO NORGE AS (NO)	+47 51 96 36 00
NALCO AB (SE)	+46 (0)8-50074000	NALCO POLSKA Sp.z.o.o. (PL)	PRZEMYSLOWA 55 PL-43-110 TYCHY TÉL :+48 (0)32-3262750 FAX : +48(0)32 329 13 11 e-mail: office@nalco.pl
NALCO ANADOLU KIMYA (TR)	+90 216 5743464	NALCO POLSKA Sp.z.o.o. (PL)	GZEGZOLKI 4 02-804 WARSZAWA TÉL : +48(0)22 648 02 25 FAX : +48 (0)22 644 79 38
NALCO APPLIED SERVICES OF EUROPE BV	+31 (0)73 6456980	NALCO PORTUGUESA LDA. (P)	+351 214130996
NALCO BELGIUM N.V./S.A. (B)	+32 (0)3-450 69 10	NTD S.r.l (IT)	+39 (0) 313351325
NALCO DANMARK A/S	+45-48195800	CHEMIA BRUGG AG (CH)	+41 (0)56 4606260
NALCO DEUTSCHLAND GmbH (D)	+49 (0)69-79340	OEKOPHIL AG (CH)	+41 (0)41 760 2220
NALCO ESPANOLA S.A. (E)	+34 93-4095555	WYSS WASSERTECHNIK AG (CH)	+41 (0)52 235 38 38
NALCO FINLAND OY (FI)	+358 (0)9 2517 4700	ZAO Nalco (RU)	+7 (0)495 980 72 80
NALCO FRANCE SAS	+33 (0)3 20 11 70 00	NALCO ÖSTERREICH Ges.m.b.H. (A)	+ 43(0)1 27026350
NALCO HELLAS S.A. (GR)	+30 210 238 9620	Premier Distributeur: Nalco Czechia s.r.o. (CZ)	Stankova 882/2,CZ-149 00 Praha 4,République tchèque,+420 (0)2 679 123 50
NALCO ITALIANA S.R.L.(I)	+39 06-542971	Support local: Nalco Hungary Kft. (HU)	+36 (0)1 471 91 81
NALCO LIMITED	+44 (0)1606 74488	Support local: Nalco Österreich Ges.m.b.H., Representation Office Predstavništvo Zagreb (HR)	+385 (0)1 377 95 21
NALCO NETHERLANDS B.V.	+31 (0)13-5952200	Support local: Nalco Österreich Ges.m.b.H. Representation Office ROMANIA (RO)	+40 (0) 21 224 17 93

Pour toute information relative a nos produits, vous pouvez contacter Jacqueline Bland (email EUProductSafety@nalco.com)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
CLASSIFICATION DES DANGERS :

Ce produit est classé dangereux selon la Directive 1999/45/EC.

PRODUIT

NALCO 2510NB

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

Nocif en cas d'inhalation et d'ingestion. Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

RISQUES AIGUS POUR LA SANTÉ HUMAINE :

INHALATION :

Nocif en cas d'inhalation.

CONTACT AVEC LA PEAU :

Peut provoquer une irritation importante. Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX :

Fortement irritant. Cause des lésions oculaires susceptibles d'être permanentes si on ne l'élimine pas rapidement. Les vapeurs peuvent provoquer des larmoiements.

INGESTION :

Risque d'irritation du système gastro-intestinal. Nocif en cas d'ingestion. Risque de lésions rénales.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est classé dangereux selon la Directive 1999/45/EC.

SUBSTANCE(S) DANGEREUSE(S)	N° EINECS	N° CAS	SYMBOLE	PHRASES-R	% massique
2-(2-Ethoxyethoxy)ethanol	203-919-7	111-90-0	Xi	R36	0.5 - 1.5
2.2 - dibromo - 2 - cyanoacétamide	233-539-7	10222-01-2	T, N	R23/25, R38, R41, R43, R50	10 - 25
Polyéthylène glycol	Polymère	Polymère		OEL	50 - 60

Se reporter à la section 16 pour le détail des phrases de risque et les notas

4. PREMIERS SECOURS

INHALATION :

Consulter immédiatement un médecin. Emmener la victime à l'air frais, traiter les symptômes.

CONTACT AVEC LA PEAU :

Consulter immédiatement un médecin. Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement les parties atteintes à grande eau. Éliminer tout article en cuir qui aurait été souillé, par exemple, des chaussures ou des ceintures.

CONTACT AVEC LES YEUX :

Consulter immédiatement un médecin. EN CAS DE CONTACT, IL FAUT AGIR TRÈS VITE. Irriguer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes.

INGESTION :

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette et/ou la fiche signalétique. Ne pas faire vomir sauf sur avis médical. Si le sujet est conscient, lui rincer la bouche et lui faire boire de l'eau. En cas de vomissement spontané, rincer la bouche et donner régulièrement de l'eau à boire.

NOTE AU MÉDECIN :

Selon les réactions du sujet, consulter un médecin apte à maîtriser les symptômes et les manifestations cliniques.

PRODUIT

NALCO 2510NB

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT ECLAIR : > 200 F/ > 93,3 C

MOYENS D'EXTINCTION :

Ce produit ne devrait pas brûler à moins que toute l'eau ne se soit évaporée par ébullition. Les matières organiques résiduelles peuvent être inflammables. Utiliser des moyens d'extinction permettant de procéder à une attaque concentrique du feu.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :

Risque d'émission d'oxydes de carbone (COx) en cas d'incendie. Risque d'émission d'oxydes d'azote (NOx) en cas d'incendie. Risque d'émission de brome, de bromure de cyanogène et dibromo-acétonitrile en cas d'incendie. Risque d'émission de bromure d'hydrogène et de brome en cas d'incendie.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LUTTER CONTRE LES INCENDIES :

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES :

Baliser la zone contaminée jusqu'à complet nettoyage. Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8 (Contrôle de l'exposition et protection individuelle). Arrêter ou réduire les fuites si cela ne présente pas de danger. Si possible, ventiler la zone de déversement. S'assurer que le nettoyage est effectué uniquement par un personnel qualifié. Éviter tout contact avec le produit. Les équipements d'urgence (en cas d'incendie, de déversement, de fuite, etc.) doivent être facilement accessibles. Aviser les autorités gouvernementales responsables de la santé et de la sécurité du travail, ainsi que les services de protection de l'environnement.

MÉTHODES DE NETTOYAGE :

PETITS DÉVERSEMENTS: Récupérer la matière répandue au moyen d'une substance absorbante. Récupérer les résidus dans un récipient de secours, fermé et convenablement étiqueté. Laver la zone contaminée à grande eau. DÉVERSEMENTS IMPORTANTS : Contenir le liquide au moyen d'une substance absorbante, en creusant une tranchée ou en endiguant. Transvaser dans des fûts de récupération ou des camions-citernes pour l'élimination. Nettoyer les surfaces contaminées avec de l'eau ou un nettoyeur aqueux. S'adresser à un transporteur de déchets agréé pour l'élimination de la matière contaminée qui a été récupérée. Éliminer la matière conformément au règlement dont il est fait mention dans la Section 13 (Points à considérer concernant l'élimination).

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Éviter de contaminer les eaux de surface.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION :

Éviter toute projection dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas ingérer. N'employer que si la ventilation est efficace. Éviter de respirer les vapeurs ou les gaz. Garder les récipients fermés lorsqu'on ne les utilise pas. Les équipements d'urgence (en cas d'incendie, de déversement, de fuite, etc.) doivent être facilement accessibles. S'assurer que tous les récipients portent une étiquette.

PRODUIT
NALCO 2510NB
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE
Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.
CONDITIONS DE STOCKAGE :

Stocker les récipients bien fermés. Conserver dans un lieu frais et bien ventilé. Les emballages doivent être équipés d'évents pour éviter la surpression. La température du produit doit être maintenue entre 50 et 90° F. (10°C - 35°C)

MATÉRIAU DE CONSTRUCTION APPROPRIÉ :

Acier inoxydable 304, Polyéthylène haute densité, PVC, PTFE, La compatibilité avec les matériaux en plastique peut varier. Nous recommandons vivement de tester cette compatibilité avant utilisation.

Usage(s) spécifique(s) :

BIOCIDES

Contacter le service technico commercial pour de plus amples informations

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE
VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Les directives d'exposition n'ont pas été établies pour ce produit. Les limites d'exposition connues pour un ou plusieurs des ingrédients sont indiquées ci-dessous :

Pays/origine	Substance(s)	Catégorie:	ppm	mg/m3
Recommandation du fabricant	2,2 - dibromo - 2 - cyanoacétamide	PLAFOND		2
DANEMARK	Polyéthylène glycol	GV		1,000
PAYS-BAS	2-(2-Ethoxyethoxy)ethanol	MAC Skin*	32	180
	Polyéthylène glycol	MAC		1,000
SUEDE	2-(2-Ethoxyethoxy)ethanol	NGV	15	80
		KTV Skin*	30	170
SUISSE	2-(2-Ethoxyethoxy)ethanol (La poussière inhalable)	TWA STEL		50 100
	Polyéthylène glycol	TWA	1,000	
SLOVAQUIE	Polyéthylène glycol	TWA CEILING		1,000 8,000
SLOVENIE	Polyéthylène glycol (fraction inhalable)	TWA STEL MULT		1,000

* La mention peau signifie que le contact par voie cutanée, muqueuses et yeux compris, peut considérablement aggraver l'effet global de l'exposition.

MESURES DE CONTRÔLE :

Un petit volume d'air, recueilli à travers un absorbant ou une barrière pour capter la ou les substances pouvant désorber ou s'échapper, est analysé selon les références ci-dessous :

Substance(s)	Méthode	Analyse	Absorbant
2-(2-Ethoxyethoxy)ethanol	US OSHA: CIM	Chromatographie phase gazeuse	charbon de bois

PRODUIT

NALCO 2510NB

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

2.2 - dibromo - 2 - cyanoacétamide méthode interne 99 Chromatographie en phase liquide sous pression Silica gel

Polyéthylène glycol Aucune méthode identifiée

MESURES D'INGÉNIERIE :

Utiliser un système de ventilation générale avec aspiration à la source.

PROTECTION INDIVIDUELLE**CONSEIL GENERAL :**

Le choix et l'utilisation d'équipement personnel de protection est en relation avec le danger du produit, l'environnement de travail et la façon dont le produit est manipulé. En général, nous recommandons un minimum de précaution tel que le port de lunettes de sécurité avec protections latérales et des vêtements protégeant le corps (jambes, bras...). De plus toute personne s'approchant de la zone où le produit est manipulé, doit au minimum porter des lunettes de sécurité avec protections latérales. Le standard européen applicable est disponible dans EN166

PROTECTION RESPIRATOIRE :

Lorsque les concentrations dans l'air peuvent dépasser les limites indiquées dans cette section, l'utilisation d'un demi-masque filtrant de protection ou d'un masque respiratoire autonome est recommandé. Un système de filtration approprié dépend du type et de la quantité de produit chimique manipulé. Utiliser un filtre de type : A-B-E-K-P. Le standard européen applicable est disponible dans EN 140, EN 137, EN 143 ou EN 14387. En cas d'urgence ou s'il est prévu de pénétrer dans un lieu où les concentrations sont inconnues, porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et un masque complet. Si le port d'une protection respiratoire s'avère indispensable, mettre en place un programme de protection respiratoire complet, c'est-à-dire couvrant le choix, l'essayage, l'apprentissage, l'entretien et l'inspection des appareils.

PROTECTION DES MAINS :

Lors de la manipulation de ce produit, le port de gants de sécurité à manchettes est recommandé. Le choix des gants est fonction des conditions de travail et des produits chimiques manipulés, De bons résultats ont été obtenus avec des gants en PVC nitrile. Les gants doivent être remplacés au moindre signe de dégradation. Le temps de migration n'a pas été déterminé pour la préparation. Consulter les fabricants de PPE. Le standard européen applicable est disponible dans EN 374

PROTECTION DE LA PEAU :

Lors de la manipulation de ce produit, le port de vêtements résistant aux produits chimiques et de bottes de caoutchouc est recommandé. Le standard européen applicable est disponible dans EN ISO 20345. Il est recommandé de porter une combinaison imperméable en cas d'exposition importante et/ou prolongée

PROTECTION DES YEUX :

Lors de la manipulation de ce produit, le port de lunettes masque protégeant des projections de produits chimiques est vivement recommandé. Le standard européen applicable est disponible dans EN166

PRODUIT

NALCO 2510NB

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

CONSEILS D'HYGIÈNE :

Adopter de bonnes habitudes de travail et de bonnes pratiques d'hygiène personnelle pour éviter toute exposition. S'assurer de la présence d'une douche oculaire. S'assurer de la présence d'une douche de sécurité. Se laver énergiquement les mains après manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation. Si les vêtements sont contaminés, les retirer et laver à fond la zone touchée. Disposer des vêtements contaminés de la même façon que pour les déchets dangereux.

CONTROLES DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE :

Mettre en place une cuve de rétention dans la zone de stockage des cuves

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide
ASPECT	Jaune Orange
ODEUR	Inodore
POINT ECLAIR :	> 200 F/ > 93,3 C
DENSITÉ	1.2 - 1.3
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Complète
pH (1 %)	3 - 6

Remarque : Ces propriétés physiques sont des valeurs caractéristiques de ce produit et sont susceptibles d'être modifiées.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ CHIMIQUE :**

Stable dans des conditions normales.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE :

Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

CONDITIONS À ÉVITER :

Chaleur et les sources d'ignition, y compris les décharges d'électricité statique.

Conserver à une température ne dépassant pas 35 °C

MATIÈRES À ÉVITER :

Le contact avec des oxydants forts (p. ex., chlore, peroxydes, chromates, acide nitrique, perchlorate, oxygène concentré, permanganate) peut provoquer un dégagement de chaleur, une explosion ou un dégagement de gaz toxiques, Bases, Agents réducteurs

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :

En cas d'incendie : Oxydes d'azote, Oxydes de carbone, bromure de cyanogène et dibromoacetonitrile, Bromure d'hydrogène, Brome

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les résultats ci-dessous s'appliquent aux ingrédients actifs.

PRODUIT
NALCO 2510NB
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

TOXICITÉ ORALE AIGUË :

Espèce	DL50	Substance expérimentée
Rat	178 - 235 mg/kg	Ingrédient actif

TOXICITÉ CUTANÉE AIGUË :

Espèce	DL50	Substance expérimentée
Lapin	> 2,000 mg/kg	Ingrédient actif

SENSIBILISATION :

Le contact prolongé ou répété peut provoquer une sensibilisation cutanée.

CARCINOGENICITÉ :

Ce produit ne contient aucun composant figurant sur la liste des substances cancérigènes du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ou classées comme telles par l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH).

Pour de plus amples informations concernant les dangers de la préparation, se reporter aux paragraphes 2 et 12

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
EFFETS ÉCOTOXICOLOGIQUES :

Les résultats ci-dessous s'appliquent aux ingrédients actifs.

RESULTATS DES TESTS DE TOXICITE AIGUË SUR LES POISSONS :

Espèce	Durée de l'exposition	CL50	CSE	Méthode	Substance expérimentée
Truite arc-en-ciel	96 Heure	2.3 mg/l			Composant dangereux (2.2 - dibromo - 2 - cyanoacétamide)

RESULTATS DES TESTS DE TOXICITE AIGUË SUR LES INVERTEBRES :

Espèce	Durée de l'exposition	CL50	CE50	Méthode	Substance expérimentée
Daphnia magna	48 Heure	0.86 mg/l			Composant dangereux (2.2 - dibromo - 2 - cyanoacétamide)

DONNÉES ÉCOLOGIQUES SUPPLÉMENTAIRES:

Le produit contient des halogènes organiques et peut entraîner la formation d'AOX.

POTENTIEL DE MOBILITÉ :

S'il se disperse dans l'environnement, ce produit est supposé se diffuser dans l'air, l'eau le sol ou les sédiments dans les pourcentages respectifs suivants :

Air	Eau	Terre/sédiment
<5%	10 - 30%	70 - 90%

La partie dans l'eau devrait être soluble ou dispersable.

PRODUIT

NALCO 2510NB

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

PERSISTANCE ET BIODÉGRADABILITÉ :

Les substances de cette préparation sont supposées être facilement biodégradables

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Cette préparation ou ce produit n'est pas supposé être bioaccumulable

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Est conforme aux réglementations européenne, nationale et locale.

Éliminer les déchets dans un incinérateur, un centre de traitement de déchets ou un lieu d'élimination homologué conformément aux règlements en vigueur. Ne pas jeter les déchets à l'égout, ni avec les ordures ordinaires. Ce produit ne laisse pas de cendres et peut-être brûlé directement dans un équipement approprié. Tout déchet chimique est potentiellement polluant et NE doit PAS être éliminé dans le sol, les égouts ou le milieu naturel.

Les fûts vides devraient être remis à une entreprise qualifiée ou accréditée pour recyclage, récupération ou mise en décharge.

CODE EUROPÉEN DES DÉCHETS :

16 03 05* - PRODUITS HORS SPECIFICATIONS ou INUTILISES -Déchets organiques contenant des substances dangereuses

RÈGLEMENT NATIONAL, AUTRICHE :

Code des déchets :55220

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

Les renseignements contenus dans cette section sont donnés à titre informatif seulement et ne remplacent pas les documents d'expédition correspondant à une commande. Veuillez noter que la désignation officielle de transport et la classe de risques peuvent varier selon l'emballage, les propriétés et le mode de transport. Les désignations officielles de transport pour ce produit sont les suivantes :

TRANSPORT PAR VOIE TERRESTRE

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.
APPELLATION(S) TECHNIQUE(S) :	2.2 - dibromo - 2 - cyanoacétamide
N° ONU/NIP :	ONU 2922
Classe de risques - Danger principal :	8
CLASSE DE RISQUES - DANGERS SECONDAIRES :	6.1
Groupe d'emballage :	III
ADR/RID H.I.n :	86
CODE DE CLASSIFICATION :	CT1

TRANSPORT AÉRIEN (OACI/IATA)

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.
APPELLATION(S) TECHNIQUE(S) :	2.2 - dibromo - 2 - cyanoacétamide

PRODUIT

NALCO 2510NB

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

N° ONU/NIP :	ONU 2922
Classe de risques - Danger principal :	8
CLASSE DE RISQUES - DANGERS SECONDAIRES :	6.1
Groupe d'emballage :	III
Instructions d'emballage IATA pour le frêt :	820
Limite IATA pour expédition par avions- cargos :	60 L (Quantité maximum nette par emballage)
Directives d'emballage IATA (avions passagers) :	Y818 / 818
Limites IATA pour le transport en avions passagers :	1 L / 5 L

TRANSPORT MARITIME (I.M.D.G./OMI) DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.
APPELLATION(S) TECHNIQUE(S) :	2.2 - dibromo - 2 - cyanoacétamide
N° ONU/NIP :	ONU 2922
Classe de risques - Danger principal :	8
CLASSE DE RISQUES - DANGERS SECONDAIRES :	6.1
Groupe d'emballage :	III

AUTRES INFORMATIONS REFERENCE TREMCARD CEFIC :	80GCT1-II+III
CODE D'URGENCE :	2X

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION ET ETIQUETAGE :

DIRECTIVE(S) APPLICABLE(S) : Directive sur les produits dangereux 67/548/CEE et directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

SYMBOLES DE DANGER



NOCIF

Contient...2.2 - dibromo - 2 - cyanoacétamide

PHRASES DE RISQUE

R20/22 - Nocif en cas d'inhalation et d'ingestion.

R38 - Irritant pour la peau.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

PRODUIT

NALCO 2510NB

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

S23 - Éviter de respirer les vapeurs.

S24/25 - Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

S26 - En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et une protection pour les yeux/le visage.

RÈGLEMENTATION NATIONALE: France

Tableau(x) de maladies professionnelles Article L461-4 Code de la Sécurité Sociale- Décret 11/2/2003:

Applicable ,voir tableau(x): 84

Sites industriels classés (ICPE): Non applicable

RÈGLEMENT NATIONAL, ALLEMAGNE

WGK 3 (Annexe 4)

LOIS INTERNATIONALES SUR LE CONTRÔLE DES PRODUITS CHIMIQUES**EUROPE**

Les inventaires EINECS et ELINCS ont été consultés lors de l'examen des substances contenues dans la préparation.

Nalco apporte tout son soutien à la mise en place de la réglementation REACH (l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation et restriction des substances chimiques). Nous avons l'intention de pré-enregistrer toutes les substances chimiques que nous produisons ou importons au sein de l'Union Européenne et nous nous engageons à travailler avec nos fournisseurs pour faciliter la transition dans ce nouvel environnement réglementaire. Pour toute information complémentaire sur le programme REACH mis en place par Nalco, vous pouvez nous contacter à l'adresse email suivante: reach@nalco.com ou consulter notre site internet.

ÉTATS-UNIS

Les substances chimiques contenues dans ce produit sont répertoriés dans l'Inventaire 8(b) (40 CFR 710).

CANADA :

Ce produit contient des substances qui font partie de la Liste extérieure des substances (LES).

16. AUTRES INFORMATIONS**LISTE DES PHRASES R-PERTINENTES ET DES NOTAS EN SECTION 3**

R23/25 - Toxique en cas d'inhalation et d'ingestion.

R36 - Irritant pour les yeux.

R38 - Irritant pour la peau.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

- INFORMATION REVISEE: Section(s):

La fiche de données de sécurité de ce produit rassemble des informations sur la santé et la sécurité. Ce produit doit être utilisé selon les prescriptions de notre documentation technique. Toute personne manipulant ce produit doit être informée des précautions à prendre lors de l'utilisation et doit avoir accès à cette information. Pour tout

PRODUIT
NALCO 2510NB
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Voir section 16 pour les numéros de téléphone d'urgence.

autre usage, les expositions doivent faire l'objet d'une évaluation afin de permettre l'instauration de pratiques de manutention et de programmes de formation susceptibles de garantir la sécurité en milieu de travail. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à votre représentant technique.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Trans-Européen	+32-(0)3-575-5555
Belgique / Luxembourg	+32-(0)3-575-0330
République tchèque	+420-602-669421
Danemark	+47-22-33-69-99
Finlande	+358-(0)9-471 977
France / Suisse romande	+33-(0)6-11-07-32-81
Allemagne / Autriche / Suisse alémanique	+49-(0)6232-130128
Hongrie	+36-30-9-506-447
Italie / Suisse italienne	+39-333-210-7947
Pays Bas	+32-(0)3-575-0330
Norvège	+47-22-33-69-99
Pologne	+48-(0)601-66-2626 (SGS) / +48 (0) 14 637 40 81 (SPOT)
Portugal	+351-91-911-1399
Russie / Belarus	+7-812-449-0474
Saudi Arabia	+966-(3)847-1515
Slovaquie	+421-(0)905-585-938
Espagne	+34-977-551577
Suède	+47-22-33-69-99
UAE	+44-(0)7071-223-738
Royaume Uni et République d'Irlande	+44-(0)7071-223-738
Nalfleet International	+32-(0)3-575-5555

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DU CENTRE ANTIPOISON

Belgique	+32-70-245245
République tchèque	+420 224 91 92 93
France	+33-(0)145-42-59-59 ORFILA
Slovaquie	+421 (0)2 5477 4166

Rédigé par : SHE Departement
 Date de publication : 29.11.2007
 Nombre De Version : 1.4

Les nombres figurant dans les FDS utilisent le format 1,000,000 = 1 million et 1,000 = Mille. 0.1=1 dixième et 0.001 1 millième.